

03240 LE MONTET

Madame, Monsieur

Nous sommes propriétaires de résidences dans un hameau situé dans le bourg de la commune de LE MONTET. Nos habitations (Une dizaine peut être plus si nous effectuons un démarchage) ) sont implantées à environ 100 mètres de la RCEA. Actuellement, nous subissons une gêne importante suite aux bruits émis par la circulation des véhicules légers et ensembles routiers avec certains jours voir certaines heures des pics importants. (Suivant le climat – départs en vacances – augmentation circulation PL etc ..). A ce jour aucune mesure de bruit n'a été faite ou bien communiqué.

Le projet de la 2X2 voies, va créer une augmentation des nuisances en raison de la vitesse supérieure à 90 km/h et de l'augmentation probable du trafic. Cette gêne pourrait être augmentée encore plus par la présence du barrière de péage à hauteur de LE MONTET – DEUX CHAISES.

J'ai transmis un mail sur la boîte de la commission mais on m'a répondu qu'il fallait que je rédige un courrier à la commission, ce que je fais ce jour.

Comptez-vous prendre en compte nos doléances ou devront nous mettre en place une association ou collectif afin que nos droits et notre tranquillité soient respectés. Pour votre information, l'ensemble des propriétaires a souhaité s'installer à LE MONTET et non en ville afin de profiter en toute quiétude du calme de la campagne.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaires.

Veuillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.